Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 11 (1928)

Rubrik: Conseil du tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

B. CONSEIL DU TOURISME.

Le Conseil du tourisme a tenu deux séances en 1928, la première à Lucerne et la seconde à Berne.

Dans la séance du 26 avril, le rapport de gestion sur l'exercice 1927 et les comptes de la même année furent approuvés, puis M. *Junod,* directeur, fit une conférence sur le sujet « Questions de propagande », dans laquelle il passa en revue l'organisation de la propagande touristique dans les principaux pays de l'Europe et en Suisse. Le Conseil entendit ensuite un rapport de M. *Blaser,* chef du siège auxiliaire de Lausanne, sur le mouvement des étrangers en 1927 et pendant la saison d'hiver 1927/28.

A la deuxième séance du 19 décembre, M. *Junod,* directeur, développa un programme d'action et envisagea les possibilités de développer la propagande touristique suisse à l'étranger dans les limites des disponibilités financières. Le Conseil adopta ensuite avec quelques modifications le budget pour 1929 et nomma M. *le Dr Seiler,* président de la Société suisse des Hôteliers, en qualité de membre du Comité de direction, en remplacement de M. Haefeli, démissionnaire.

C. COMITÉ DE DIRECTION.

Le Comité de Direction s'est réuni trois fois à Zurich et une fois à Lucerne pour examiner les questions présentées par la Direction de l'Office et pour prendre les décisions voulues. Les délibérations ont porté entre autres sur les objets suivants :

Publications de l'Office : guides, cartes du touriste, brochures relatives aux sports d'été, programmes des manifestations sportives et mondaines, affiches, etc.

Réclame collective à l'étranger.

Congrès internationaux : Fédération internationale de la presse technique, à Genève ; Congrès international de l'Art populaire, à Prague ; Congrès international des organes nationaux de propagande touristique, à Budapest.

Représentation de l'Office à Buenos Aires et à Prague.

Création d'une représentation de l'Office en Hollande.

Foires d'Echantillons à Milan, Prague, Leipzig, Zagreb, etc.

Participation aux expositions internationales de Baden-Baden (Beaux-Arts), de Cologne (Presse), de Barcelone.

Initiative concernant les Kursaals.

Convention conclue entre les Chemins de fer fédéraux et la Société suisse des Hôteliers au sujet de la livraison par l'Office suisse du tourisme du matériel de publicité en langue anglaise.

Nomination des Commissions de propagande et de publicité, de balnéologie et climatologie, et des horaires.

Séance commune avec les directeurs des principaux bureaux de renseignements.

Solde actif de la liquidation de la Fiduciaire hôtelière suisse.

Rationalisation de la propagande des entreprises de transports par l'entremise de l'Office suisse du tourisme (proposition de la Compagnie du chemin de fer Rorschach-Heiden).